

Annonce

Dévoilement des résultats de la classification 2024 des Fleurons du Québec Le Village de Tadoussac reçoit 4 fleurons !

Saint-Hyacinthe, le 21 novembre 2024 – La Corporation des Fleurons du Québec procédait hier au 19e dévoilement de la classification horticole des municipalités évaluées en 2024 lors d'une soirée riche en émotions tenue à la Salle Théâtre La Scène de Saint-Hyacinthe. Plus de 200 élus et représentants municipaux étaient sur place pour recevoir leur attestation officielle des mains de la présidente des Fleurons, madame Mélanie Villeneuve..

Des 98 municipalités évaluées cette année, 18 ont obtenu un fleuron de plus et la vaste majorité a progressé dans la grille de classification. Le Village de Tadoussac a su conserver ses 4 fleurons grâce à ses efforts constants au cours des trois dernières années; félicitations!

La Corporation des Fleurons tient à souligner les nombreux efforts consentis par le Village de Tadoussac et toutes les municipalités récompensées à travers la province pour embellir durablement le milieu et la qualité de vie de leurs citoyens.

Rappelons que les fleurons sont décernés pour une période de trois ans et sont assortis d'un rapport d'évaluation professionnelle suggérant des pistes d'amélioration afin de poursuivre la bonification du verdissement municipal. Les classificateurs visitent 60 % du territoire de chaque municipalité et évaluent tous les lieux à la vue du public incluant les sites publics, institutionnels, commerciaux et privés. Les initiatives de développement durable (compostage, jardin communautaire, conservation du patrimoine arboricole, etc.) sont également comptabilisées.

Actuellement, 40 % des Québécois résident dans une municipalité ayant obtenu des fleurons. En 2024, elles sont 318, dans toutes les régions du Québec, à les afficher fièrement! Une démonstration de l'intérêt grandissant des collectivités à verdir, embellir et améliorer leur environnement.

Pour découvrir les résultats des municipalités en images, consultez la brochure de la 19e édition de classification horticole des Fleurons du Québec disponible sur le site Internet www.fleuronsduquebec.com



Municipalité de Tadoussac

Le Miroir

AUTOMNE-HIVER 2024 - DÉCEMBRE

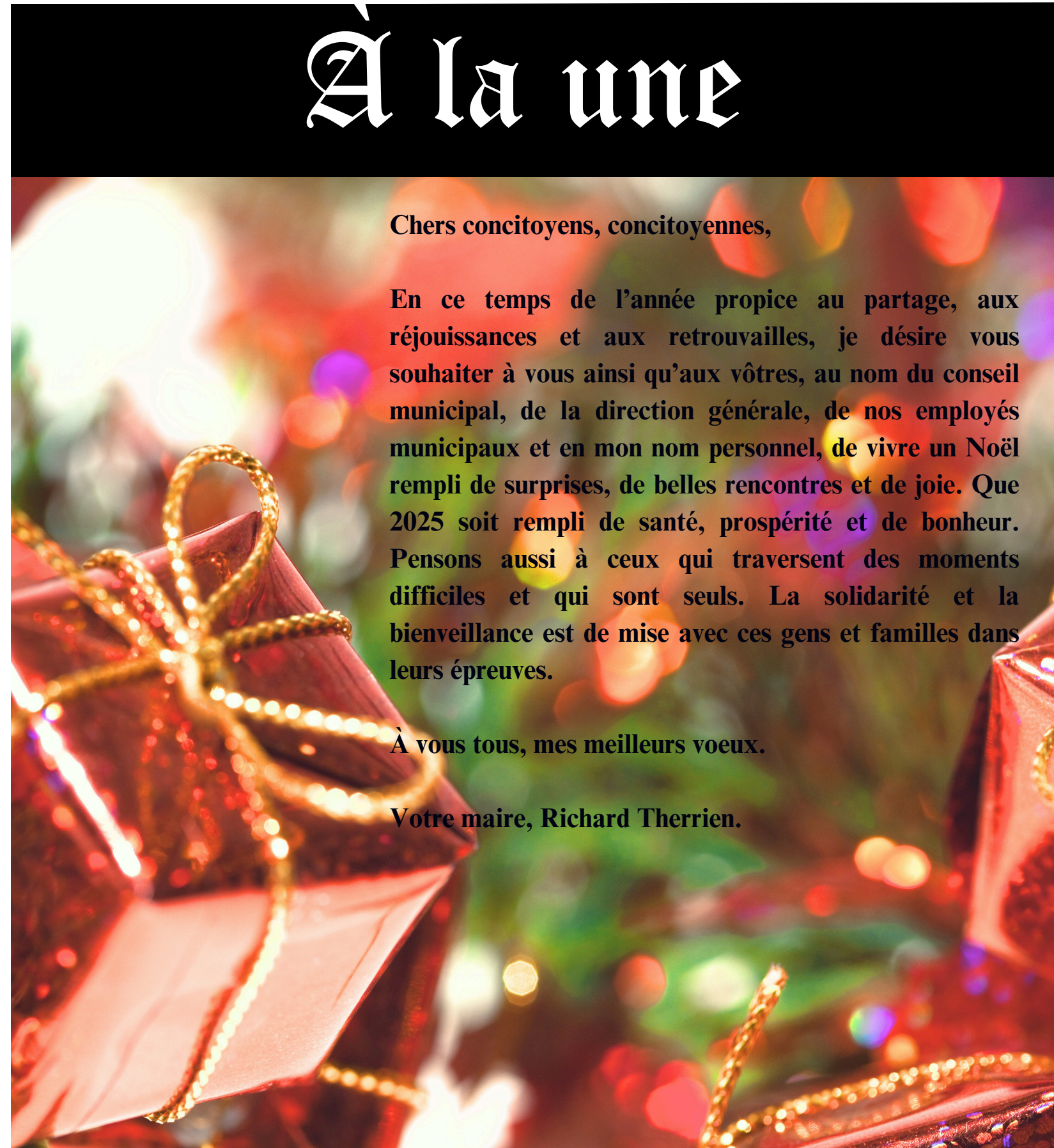
À la une

Chers concitoyens, concitoyennes,

En ce temps de l'année propice au partage, aux réjouissances et aux retrouvailles, je désire vous souhaiter à vous ainsi qu'aux vôtres, au nom du conseil municipal, de la direction générale, de nos employés municipaux et en mon nom personnel, de vivre un Noël rempli de surprises, de belles rencontres et de joie. Que 2025 soit rempli de santé, prospérité et de bonheur. Pensons aussi à ceux qui traversent des moments difficiles et qui sont seuls. La solidarité et la bienveillance est de mise avec ces gens et familles dans leurs épreuves.

À vous tous, mes meilleurs voeux.

Votre maire, Richard Therrien.





LA MUNICIPALITÉ

FERMETURE POUR LA PÉRIODE DES FÊTES



Nous souhaitons vous informer que notre bureau sera fermé du 20 décembre 2024 au 6 janvier 2025 à l'occasion des fêtes de fin d'année. Nous vous remercions de votre compréhension et de votre soutien tout au long de l'année.

*En cette saison de joie et de célébration, nous vous adressons nos vœux les plus chaleureux. Que ces fêtes soient remplies de bonheur, de paix et de moments inoubliables. Nous avons hâte de vous retrouver en janvier, reposés et prêts pour une nouvelle année pleine de succès et de collaborations fructueuses. Joyeuses fêtes à tous !
Cordialement,*

En cas d'urgence, composez le (418) 235-4446 et suivre les instructions

La bibliothèque sera fermée du 21 décembre au 5 janvier inclusivement pour le temps des fêtes.

En vous souhaitant un temps des fêtes rempli de moments magiques en compagnie des êtres qui vous sont chers.

Votre équipe municipale.



HORAIRE RÉGULIER À COMPTER DU 6 JANVIER 2025

HORAIRE RÉGULIER (ADMINISTRATION)

L: 9h-12h et 13h-16h
M: 9h-12h et 13h-16h
Me: 9h-12h et 13h-16h
J: 9h-12h et 13h-16h
V: 9h-12h
S: FERMÉ
D: FERMÉ

HORAIRE HIVERNAL (BIBLIOTHÈQUE)

Mardi de 18h à 20h
Vendredi de 18h à 20h, à la Maison du Tourisme



Service incendie

Guignolée 2024

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à tous les citoyens et citoyennes de Tadoussac pour leur incroyable générosité lors de la Guignolée annuelle.

Grâce à vos contributions financières, l'Association des Pompiers et des Pompières de Tadoussac ainsi que les bénévoles (APPT et Club de catéchèse) ont pu amasser une somme de 1350.00 \$. Cette somme a été remise au Carrefour solidaire Haute-Côte-Nord et permettra d'apporter un peu de joie et de réconfort à de nombreuses personnes dans le besoin.

Votre soutien continu fait une grande différence dans la communauté et vous faites de cette période des fêtes un moment de partage et de solidarité.

Passez de merveilleuses fêtes en toute sécurité !



AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU CALENDRIER DES RÉUNIONS DU CONSEIL 2025

AVIS PUBLIC est donné conformément aux dispositions de l'article 148.0.1 du Code municipal du Québec :

Le conseil municipal a adopté à sa séance du 12 novembre 2024, le calendrier 2025 de ses réunions ordinaires;

Les séances ordinaires se tiendront le deuxième mardi du mois (à l'exception de celle d'août) et débuteront à 19h00 selon les dates ci-dessous :

- 14 janvier 2025
- 11 février 2025
- 11 mars 2025
- 08 avril 2025
- 13 mai 2025
- 10 juin 2025
- 08 juillet 2025
- 19 août 2025 (troisième mardi d'août)
- 09 septembre 2025
- 14 octobre 2025
- 11 novembre 2025
- 09 décembre 2025

DONNÉ à Tadoussac ce 12ième jour du mois de novembre 2024.

Chantale Otis
Directrice générale et greffière-trésorière

Le Frigo Collectif compte sur vous!

Les partys de Noël, en famille ou entre collègues de travail, ont débuté. C'est souvent synonyme de grandes tables, de services traiteurs et, parfois aussi, de nombreux restes.

Afin d'éviter tout gaspillage alimentaire et d'encourager le partage, le Noyau vous invite à venir porter vos restants au Frigo Collectif.

Où? Au sous-sol du Centre des Loisirs, 286 rue de la Falaise.
Quand? Tous les jours de 9h à 17h.

Si vous avez de grosses quantités, avez besoin de contenants ou n'êtes pas certain.e.s de comment identifier les denrées, n'hésitez pas à nous contacter par Messenger ou à l'adresse suivante :

info@noyautadoussac.org

Et n'oubliez pas, bien que ce soit fête, l'alcool est interdit au Frigo. 😊



Joyeuses Fêtes de la part du Tiers-Lieu de Tadoussac !

Alors que nous approchons de la période des fêtes, nous tenons à vous exprimer notre gratitude pour votre soutien et votre engagement pour ce nouveau projet. Votre participation active fait de notre espace un lieu vibrant de créativité et de collaboration.

Nous vous souhaitons des fêtes remplies de joie, de paix et de moments précieux en famille et entre amis. Que cette période festive vous apporte bonheur et réconfort.

Nous avons hâte de vous retrouver en 2025 pour de nouvelles aventures et projets passionnants.

Merci de faire partie de notre communauté !

L'équipe du Tiers-Lieu

AVIS PUBLIC

Nous vous informons que, conformément aux règles de sécurité et afin de permettre le bon déroulement des opérations de déneigement, il est strictement interdit de stationner les véhicules sur les accotements de la rue pendant une tempête de neige et le jour suivant.

Votre coopération dans le respect de cette interdiction contribue à maintenir les voies de circulation dégagées et sécurisées.

De plus, nous voulons vous faire un rappel concernant la collecte de vos bacs de poubelles et recyclage ;

- **Placez le bac la veille de la collecte, les roues vers la résidence. Les bacs ne doivent pas empiéter sur la voie publique;**
- **Dégagement minimal de 3 pieds (1 mètre) autour du bac. Attention de ne pas coller le bac près d'un autre bac, d'un muret, poteau ou banc de neige;**
- **Fermez le couvercle;**
- **Déglacez votre bac et consultez les médias lors de tempête pour être avisés des possibles changements à la collecte.**

Ces mesures visent à faciliter le passage des déneigeuses et à assurer la sécurité de tous les résidents.

Nous comptons sur votre compréhension et votre collaboration pour garantir la fluidité des opérations de déneigement.

Permis d'alcool pour les réservations de la salle au Centre des loisirs

Vous souhaitez organiser un événement au Centre des Loisirs de Tadoussac avec consommation d'alcool ? Assurez-vous d'obtenir le permis nécessaire auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ).

Vous pouvez vous procurer le formulaire de demande sur le site internet suivant : <https://www.racj.gouv.qc.ca/accueil.html>

Contactez la Régie de l'alcool, des courses et des jeux pour obtenir plus d'informations sur les démarches à suivre au 1 800 363-0320 (sans frais).





Offre de cours/ateliers pour la saison hivernale 2025



Afin d'enrichir la communauté par le partage de connaissances et de compétences, nous invitons tous les citoyens à proposer des ateliers qui pourraient bénéficier à tous.

Que vous soyez passionné par l'art, les sports, la cuisine, le jardinage, la technologie ou toute autre discipline, votre contribution est la bienvenue!

Pourquoi proposer un atelier ? 

Partager vos passions : Faites découvrir aux autres ce qui vous passionne.
Renforcer la communauté : Créez des liens avec vos voisins et amis.
Apprendre ensemble : Chaque atelier est une opportunité d'apprentissage mutuel.
Promouvoir la diversité : Offrez une variété de cours et d'ateliers pour répondre aux intérêts et besoins de tous.

Veuillez communiquer avec Kathy Barnes au (418) 235-4446, poste 1009 ou par courriel à: loisirs@tadoussac.com.

Communauté

Voirie


Bonne nouvelle au Centre des loisirs de Tadoussac !

Vous cherchez à profiter de l'hiver avec des activités en plein air, soit en utilisant les pistes de ski de fond et la patinoire ?

La centrale d'équipements sportifs du Centre des loisirs vous propose un service de prêt de matériel sportif !

Matériel disponible pour petits et grands :

Raquettes 

Ski de fond 

Patins 

Durant la période des Fêtes, veuillez vous présenter au sous-sol du Centre des loisirs aux plages horaires suivantes:

Vendredi le 27 décembre de 12h00 à 14h00;

Samedi le 28 décembre de 12h00 à 14h00;

Dimanche le 29 décembre de 12h00 à 14h00;

Vendredi le 3 janvier de 12h00 à 14h00;

Samedi le 4 janvier de 12h00 à 14h00;

Dimanche le 5 janvier de 12h00 à 14h00;

☎ Contactez-nous : (418) 235-4446, poste 1009

✉ Courriel : loisirs@tadoussac.com



Préparez-vous à l'hiver !

Avec l'arrivée des tempêtes hivernales et des épisodes de pluie verglaçante, il est essentiel de prendre des précautions pour assurer votre sécurité et celle de votre famille.

Voici quelques conseils tirés du site du Gouvernement du Québec:

Précautions à prendre :

1. **Restez informé :** Suivez les mises à jour météorologiques pour être au courant des conditions à venir.
2. **Prévoyez vos déplacements :** Faites vos courses avant la tempête pour éviter de sortir pendant ou juste après l'événement.
3. **Sécurisez votre maison :** Assurez-vous que vos appareils de chauffage sont en bon état et évitez d'utiliser des appareils à combustible à l'intérieur.
4. **Portez des vêtements appropriés :** Habillez-vous chaudement et en plusieurs couches pour vous protéger du froid extrême.
5. **Soyez prudent sur la route :** Les routes peuvent être glissantes, donc ralentissez et gardez une distance de sécurité avec les autres véhicules.

Personnes à risque :

- Les personnes âgées et les jeunes enfants sont plus vulnérables aux conditions extrêmes. Assurez-vous qu'ils sont bien protégés et surveillés. Les personnes ayant des problèmes cardiaques ou respiratoires doivent également prendre des précautions supplémentaires.

Sécurité à la maison :

- Évitez d'utiliser des appareils de chauffage dangereux comme des chaufferettes, génératrice à essence ou des chaudières à gaz sans ventilation adéquate à l'intérieur.
- Ne laissez jamais une voiture en marche dans un garage fermé pour éviter l'accumulation de monoxyde de carbone.

Pour plus de détails, visitez le site du Gouvernement du Québec : <https://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/sante-et-environnement/precautions-a-prendre-en-cas-de-tempete-hivernale-et-de-pluie-verglacante>

Voirie

Communauté



Liens utiles pour rester informé



Pour vous tenir informé des conditions routières et des pannes d'électricité, voici deux liens essentiels :

Conditions routières au Québec : Consultez les dernières informations sur les conditions routières, les fermetures et les travaux en cours sur le site de Québec 511.

État des pannes d'électricité : Pour vérifier l'état des pannes d'électricité et obtenir des conseils en cas de panne, visitez le site Info-pannes d'Hydro-Québec.



CONGÉS DES FÊTES 2024 AU CENTRE DES LOISIRS

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
22	23	24 Fermé	25 Fermé	26 Fermé	27 Film de Noël en pyjama 13h à 16h	28 Cupcakes et jeux libres 13h à 16h
29	30	31 Fermé	1 Fermé	2 Fermé	3 Bricolages et jeu gonflable 13h à 16h	4 Jeu gonflable sauper hot-dog 13h à 18h

CALENDRIER DES COLLECTES 2025

LES BERGERONNES • TADOUSSAC

Collectes régulières



Les résidences de Tadoussac situées sur la route 172 N seront collectées sur l'horaire de Sacré-Coeur.

Janvier 2025					Février 2025					Mars 2025					Avril 2025				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
		1	B 2	3				T 6	7	B 3	4	5	T 6	7	T 7	8	9	T 10	11
B 6	7	8	T 9	10	T 10	11	12	B 13	14	T 10	11	12	B 13	14	B 14	15	16	B 17	18
T 13	14	15	B 16	17	B 17	18	19	T 20	21	T 21	22	23	T 24	25	B 21	22	23	T 24	25
B 20	21	22	T 23	24	T 24	25	26	B 27	28	B 28	29	30			B 28	29	30		
T 27	28	29	B 30	31															

COMMENT PLACER VOTRE BAC ?

- Sortez le bac la veille de la journée de collecte
- Orientez les roues et la poignée vers votre domicile
- Les bacs ne doivent pas empiéter sur la voie publique
- Laissez un dégagement d'un mètre (3 pieds) tout autour du bac
- Le couvercle doit être bien fermé

SAISON HIVERNALE

- Déneigez et déglacez votre bac
- Dégagez le bac des bancs de neige
- Lors de tempête, consultez les médias sociaux et écoutez la radio locale



Des questions au niveau du tri des matières ? Besoin de précisions pour certaines collectes ? Contactez-nous.

MRC : 418 233-2102
ou 1-866-228-0223, poste 245

www.mrchcn.qc.ca
(Section Matières résiduelles)
infogmr@mrchn.qc.ca

MRC La Haute-Côte-Nord

En cas de doute sur le tri de vos matières résiduelles, consultez le site Web : **ÇA VA OÙ?**

ACTIVITÉS POUR LES ENFANTS DURANT LA PÉRIODE DES FÊTES AU CENTRE DES LOISIRS. SOYEZ DES NÔTRES !!

Vendredi 27 décembre, de 13h00 à 16h00 : Les enfants, enfiler vos plus beaux pyjamas et préparez-vous à plonger dans un océan de magie avec notre projection de film de Noël sur grand écran ! Popcorn et jus à volonté !

Samedi 28 décembre, de 13h00 à 16h00 : Enfants, êtes-vous prêts à devenir des chefs pâtisseries ? C'est l'heure de décorer des cupcakes tout en s'éclatant avec des jeux libres !

Vendredi 3 janvier, de 13h00 à 16h00 : Sortez votre créativité d'enfant pour des bricolages sensationnels et préparez-vous à sauter de joie dans notre jeu gonflable !

Samedi 4 janvier de 13h à 18h: Les enfants, après avoir dépensé toute votre énergie dans le jeu gonflable, quoi de mieux qu'un bon festin de hot-dogs pour recharger les batteries !

